

Ordonnance relative aux Abattoirs d'Equarisseurs.

La Cour, ouïes les conclusions des Officiers du Roi,
a rappelé et rappelle :—

Ordonnance
relative aux
Abattoirs et
Equarisseurs
rappelée.

(a) La partie de l'Ordonnance ayant rapport aux
bouchers et aux équarisseurs passée aux Chefs-Plaids

d'après la Saint Michel tenus le 2 Octobre 1882, relative
à l'établissement des abattoirs d'Equarisseurs.

(b) l'Ordonnance provisoire supplémentaire à la
susdite Ordonnance passée le 19 Juin, 1926.

Bordage Hall a ce jour été licenciée pour la célé-
bration de Mariages.

*Le 3 Novembre, 1928, pardevant Messire Havilland
Walter de Sausmarez, Baronnet, Baillif: présents,
&c.*

Cobo Mission Hall a ce jour été licenciée pour la
célébration de Mariages.